



## **Concept de formation postgraduée des médecins assistants engagés au Centre Pluridisciplinaire d'Oncologie (CePO) - CHUV, Lausanne, hors cadre de la formation spécifique**

Version 2 - 27 décembre 2005

### ***Généralités***

Ce concept de formation postgraduée est basé sur la réglementation pour la formation postgraduée de la FMH.

#### **Buts de la formation :**

- Donner les moyens qui permettent au médecin assistant de se familiariser avec les notions de l'oncologie médicale rencontrées en pratique privée (suivi oncologique, dépistage, situations à risque telles que immuno-suppression ou neutropénie fébrile).
- Comprendre les concepts de prise en charge oncologique (Curatif versus Palliatif versus Fin de vie)
- Acquérir une certaine expertise dans les traitements antalgiques (paliers douleurs OMS, prescriptions de narcotiques)
- Améliorer ses aptitudes à la communication auprès des patients, de leur entourage, ainsi que de tous les professionnels impliqués dans la prise en charge des patients cancéreux tout en respectant les limites de chacun.
- Garder à l'esprit une attitude critique liée aux problèmes économiques de la santé.

Outre l'apprentissage clinique, l'assimilation des connaissances doit se faire par des événements structurés (colloques, congrès, Journal Club, ...), ainsi que par des travaux individuels (présentations cliniques, lectures, ...). Le candidat doit utiliser tous les moyens mis à sa disposition pour cet apprentissage.

#### **Responsables de la formation**

- **Médecin Responsable**

Le Médecin chef du CePO est responsable de l'organisation et de la réalisation de la formation postgraduée.

## **Durée d'engagement**

L'engagement est de 6 à 12 mois, soit dans le cadre du tournus de médecine interne, soit directement par le CePO. Le stage peut être reconnu comme une période « d'autres choses » pour les autres disciplines médicales. Il ne peut être reconnu comme stage de Médecine Interne que dans le cadre du tournus DMI (stage ambulatoire).

## **1. Formation théorique**

### **A. Dans l'Institution**

La participation aux cours de formation (postgraduée et continue) organisés par le CePO est obligatoire pour autant qu'elle n'interfère pas avec la bonne marche du service. Elle est en soi une part importante et fondamentale de la formation postgraduée.

Une participation active est attendue du candidat pour des activités telles que :

- Journal club
- Présentation clinique
- Tumor board
- Colloques spécialisés multidisciplinaires
- Colloques de recherche
- Colloques de radiologie
- Etc. ...

### **B. Hors Institution**

- Congrès

La participation à des congrès nationaux et internationaux ne fait pas partie du stage. Cependant, exceptionnellement, un médecin qui n'est pas en formation peut être appelé à participer à une manifestation pour autant qu'il ait effectué un travail personnel au sein du CePO. Dans ce cas, le service prend en charge une partie voir la totalité des frais.

## **2. Formation pratique**

La formation pratique du médecin assistant est organisée selon un plan de rotation qui tient compte des besoins du service et dans la mesure du possible des intérêts de l'assistant. Elle regroupe la consultation ambulatoire et le service d'hospitalisation.

### **3. Organisation du stage**

#### **A. Rotation 1**

##### **Policlinique oncologique ambulatoire et hôpital de jour :**

Cette rotation permet au médecin assistant de se familiariser avec une pratique ambulatoire et de se sensibiliser à l'oncologie médicale. Durant cette période, le médecin est l'assistant responsable d'au moins une consultation spécialisée multidisciplinaire (cf. ci-dessous) en plus de sa consultation générale.

Les différentes consultations spécialisées sont :

- L'onco hématologie
- L'oncologie thoracique
- L'oncologie digestive
- Les tumeurs cérébrales
- L'oncologie gynécologique
- Les tumeurs mammaires
- Les tumeurs mésoenchymateuses
- Les tumeurs de la tête et du cou.
- Les tumeurs cutanées.

#### **B. Rotation 2**

##### **Oncologie hospitalière :**

La rotation en milieu hospitalier (UTOH) est en principe réservée aux assistants en formation et pour ceux hors formation engagés pour une année. Les assistants du tournus de médecine interne peuvent exceptionnellement être attribués à cette rotation durant leur stage de 6 mois pour une période limitée et selon les besoins du service. Par contre un médecin du tournus peut être responsable des consultations dans le BH sous la supervision d'un chef de clinique. Au cours de cette rotation, le candidat est co-responsable de l'UTOH sous la supervision d'un chef de clinique.

### **4. Evaluation**

Tous les 3 mois, une évaluation écrite est effectuée par les superviseurs. Dans la mesure du possible un entretien avec le médecin adjoint est également agendé après cette première évaluation et en tous les cas une fois au cours du stage. Ces entretiens sont documentés sur les formulaires FMH ad hoc ainsi que dans un rapport d'entretien.

### **5. Conflits potentiels et leurs résolutions**

En cas de conflits entre le candidat et les responsables de formation, leurs résolutions sont à effectuer en priorité au sein de l'Institution et en suivant l'ordre hiérarchique.